

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Cadre de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	15-10-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	formation@ch-auxerre.fr
Date du concours :	16-12-2025
A propos du poste :	

Le Centre Hospitalier d'Auxerre recrute, dans le cadre d'un concours interne sur titres, 2 Cadres de Santé titulaires du diplôme de Cadre de Santé.

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier d'Auxerre
Ville :	89000 Auxerre
Site Web :	https://www.gh-t-unyon.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	15-11-2025
Conditions de candidature :	
Peuvent être admis à concourir :	

- Les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de Cadre de Santé, relevant du corps des personnels infirmiers, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins 5 années de services effectifs dans ce corps.
- Les agents non titulaires de la Fonction Publique Hospitalière, titulaire d'un diplôme d'accès au corps des personnels infirmiers, ou autorisation requise pour être recrutés dans le corps des infirmiers et du diplôme de Cadre de Santé, ayant accomplis au moins 5 ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière.

Pièces à fournir :

Pièces à fournir :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre (lettre de motivation),
- Un curriculum vitae détaillé,
- Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination (justifiant des 5 années de services accomplis au 1er janvier 2025),
- Une photocopie du diplôme de Cadre de Santé, titres de formation, certifications et équivalences.

Mail pour l'envoi des candidatures :

formation@ch-auxerre.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier d'Auxerre
Service Formation / Concours
2 boulevard Verdun
89000 AUXERRE